

PARTIR, C'EST VIVRE UN PEU

(1880-2007)

I. La mission des colonies et le rôle de l'enseignement scolaire.

Sous la Troisième République, à la fin du XIX^e siècle, le déplacement des vacances scolaires vers l'été consacre une évolution des calendriers et un changement relativement récents des conceptions. Alors que durant près de deux siècles la référence au Ratio Studiorum des écoles jésuites statue (article 37, §1) que "*les grandes vacances annuelles des classes supérieures ne dureront pas moins d'un mois et ne dépasseront pas deux*", de fait les grandes vacances estivales n'existent pas avant la Troisième République. Il est vrai que la scolarisation générale qu'entraîne l'obligation scolaire au XIX^e siècle se heurte à une autre contrainte que celle de la tradition des anciens collèges : dans les campagnes, le besoin de main-d'œuvre lors des récoltes réquisitionne toute la famille pour les travaux des champs.

L'histoire des vacances révèle de ce fait un changement dans les représentations : un enfant à l'école ou au lycée, sans activité de production et de ce fait ne "travaillant" pas, n'a pas besoin de repos : à quoi bon des vacances ?

La III^e République libéralise les congés scolaires. L'arrêté du 8 juin 1891 introduit une évolution importante : les vacances d'été durent désormais du 1^{er} août au 1^{er} octobre. De six semaines, elles sont passées à huit : on peut cette fois parler de grandes vacances. L'arrêté du 20 juillet 1912 confirme la concentration des vacances vers l'été : la rentrée se fait toujours le 1^{er} octobre, mais les vacances débutent les 13, 14 ou 15 juillet.

On retiendra de la période considérée trois évolutions majeures :

- 1) La laïcisation du calendrier
- 2) La diversification des temporalités (grandes vacances se réduisent, petites vacances introduisent de nouveaux temps et de nouvelles pratiques)
- 3) L'avènement de nouvelles pratiques (garder, protéger, apprendre, se perfectionner, s'éclater)

À chacune de ces évolutions correspond une nouvelle représentation du départ. Ce qui fut un temps une mise à distance de la ville, ses maladies et ses tentations, devient plus tard une initiation aux loisirs.

II. Œuvres de vacances et démocratie.

1) Œuvres et missions.

La laïcisation des congés scolaires n'égalise pas tout. Pour les enfants de la noblesse ou de la bourgeoisie urbaine, les vacances entrent dans le contexte d'une culture : la famille intègre les loisirs dans sa mission éducative. En revanche, pour les fils et les filles de paysans, d'ouvriers, de petits employés ou de commerçants, l'avènement des vacances entre en contradiction avec des conceptions et des usages familiaux. De plus, en l'absence de garderie, les congés scolaires livrent les plus démunis à un environnement urbain inhospitalier. D'où le ton militant des Rapports sur les Œuvres des colonies de vacances : *"Il y a une trentaine d'années encore, les villégiatures étaient le privilège des classes aisées ou même riches. Lorsque les lycées fermaient leurs portes, les familles partaient pour la campagne ou les bains de mer ; mais les enfants de la classe ouvrière qui fréquentaient les écoles communales, restaient désœuvrés dans la grande ville et s'ébattaient sur les trottoirs brûlants auprès des ruisseaux de la rue. Rares et heureux étaient ceux que des grands-parents, oncles ou tantes, parrains ou marraines habitant la campagne, invitaient à venir réparer leurs forces en respirant à pleins poumons le grand air des champs, pur et vivifiant¹".* Afin de devenir une arche ou une crèche, l'Œuvre de la colonie puise dans les ressources de la nature pour sauver des êtres faibles. Les qualités balsamiques de la végétation, l'arôme de l'air que l'on respire, l'harmonie des lieux de vie composent les métaphores du climat : elles traduisent les bienfaits de la colonie. Dans un contexte de scolarisation générale, la colonie de vacances remplit une mission : l'école a contraint la famille à lui abandonner l'instruction de l'enfant, la colonie doit le soustraire aux nuisances de la ville. Partir, c'est réduire un écart, rétablir une égalité grâce à une œuvre caritative.

Elle est d'abord entreprise en France par le Pasteur Lorriaux et son épouse qui fondent en 1881 à Levallois-Perret "*L'Œuvre des Trois Semaines*" : celle-ci se fixe

¹Cf. *Œuvre des trois semaines. Rapport pour l'année 1909*, Saint Maur, Impr. Lievens, 1910, p. 6-7.

pour but "de procurer un séjour de vacances de trois semaines au moins, à la campagne ou au bord de la mer, dans les immeubles aménagés à cet effet ou chez des particuliers, aux personnes ci-après désignées, qui ont besoin de ce séjour et ne peuvent y pourvoir elles-mêmes ; 1° Enfants des deux sexes en âge d'école (7 à 13 ans). 2° Jeunes filles et jeunes garçons délicats ou convalescents. 3° Mères de famille accompagnant leurs enfants de tous âges. 4° Personnes fatiguées capables d'aider à la surveillance des jeunes colons²". Dans cette mission d'hygiène et d'assistance, les colonies de vacances françaises vont invariablement se réclamer de l'œuvre d'un pasteur de Zurich, Wilhelm Bion, qui, en 1876 envoya 68 enfants de Zurich à la montagne pendant l'été, "afin de leur faire retrouver la santé du corps, et partant, celle de l'intelligence³".

L'Œuvre des Trois Semaines pratique d'abord le placement familial à la campagne, sous le contrôle de pasteurs ou de personnes de confiance : *"C'est chez les habitants que nous avons placé nos premières colonies, et que nous plaçons encore environ la moitié de nos enfants, par groupes de deux à dix suivant la place dont disposent ces braves gens"*. En 1891, l'Œuvre édifie une maison à Montjavoult dans l'Oise, "La Clé des Champs" pour les jeunes filles, et en 1896, une autre pour les garçons, "La Sapinière", dans un coin charmant, une "Petite Suisse".

Sur les mêmes convictions, Mme de Pressensé, femme de pasteur, fonde en 1882 avec Louis d'Eichthal et Frank Puaux "L'Œuvre de la Chaussée du Maine", qui introduit dans la communauté protestante les écoles du jeudi et du dimanche. L'œuvre inaugure les visites aux malades et fonde des colonies de vacances ; elle est reconnue d'utilité publique en 1890.

Comptent aussi durant cette première période les œuvres laïques des écoles publiques, la Ligue de l'Enseignement, "Le Sou des écoles", etc... Une première "colonie scolaire" est ouverte dans la Haute Marne en août 1883 par E. Cottinet, philanthrope protestant, écrivain, administrateur de la caisse des écoles du IX^e arrondissement de Paris.

²Cf. *Œuvre des trois semaines. Rapport pour l'année 1918*, Sancerre, Impr. Pigelet, 1919.

³Cf. Plantet E., "Les colonies de vacances pour les enfants chétifs et pauvres", in : *La réforme Sociale*, 16 juin-1er juillet 1905. Cf. aussi : "Les colonies de vacances" in : *Mémoires et Documents Scolaires*, publiés par le Musée Pédagogique, Fascicule n° 19, Hachette, 1887.

En 1883, la Caisse des Écoles du IXe envoie 100 enfants dans le Jura et les Vosges. En 1887, celle du XIIe arrondissement "fait un essai" en envoyant 34 élèves pendant 20 jours à Berck-sur-Mer. Est créé la même année, le Comité parisien des Colonies de Vacances⁴. Les organisateurs appliquent le principe : "Les plus pauvres entre les plus débiles, les plus méritants entre les plus pauvres".

En province, le Pasteur Comte à Saint-Étienne crée en 1893 l'Œuvre des Enfants à la montagne qui "place" les enfants chez des paysans des Cévennes.

Jusqu'à la Première Guerre, les colonies se développent sans que les relations liant les sociétés philanthropiques aux corps d'État prennent une forme institutionnelle. Existente néanmoins des négociations au cours desquelles ces organismes sollicitent l'intervention des pouvoirs publics.

Ces œuvres ont choisi la norme des trois semaines. Partir c'est apprendre la séparation, c'est aussi apprendre le dépaysement.

2) le mouvement associatif

Dans l'entre-deux-guerres, de 1918 à 1939, les formes caritatives des colonies d'avant-guerre se heurtent à la pénurie des bénévoles. Celle-ci transparaît dans les comptes-rendus annuels : *"Une de nos grandes difficultés est le recrutement du personnel de nos maisons. Nous avons eu l'immense privilège pendant bien des années, au début de notre œuvre, de trouver des collaborateurs qui ont adopté Les-Trois-Semaines comme leur Œuvre et ne lui ont marchandé ni leur temps, ni leurs forces, toujours prêts à aider dans tous les domaines, donnant leur cœur tout entier à la tâche. Ils faisaient tout cela bénévolement. Ils étaient l'aide et la joie de la direction*⁵". Le moment est venu pour l'État de s'engager à prendre en charge la démocratisation des loisirs en agissant sur les moyens accordés aux individus et aux groupes : subventions aux associations, formation des responsables, directeurs, intendants, moniteurs, infirmières, etc... Sous le gouvernement de Léon Blum, avec le soutien de Léo Lagrange et les efforts d'Henri Sellier, Ministre de la santé, avec le concours de Suzanne Lacore, une première législation sur les œuvres de vacances paraît en mai 1937. Caisses d'associations

⁴ En 1910 la Caisse des Écoles acquiert une propriété à Villeblevin dans l'Yonne. Cf. Antoine L., *Historique de la caisse des écoles du XIIe arrondissement*, Imp. de Rueil, 1935, p. 53.

⁵Cf. *Œuvre des trois semaines. Rapport pour l'année 1921*, Paris, Impr. Baltzer, 1922, p. 13.

familiales, municipalités, ministères, mutuelles, associations à but non lucratif sont habilités à organiser colonies et camps de vacances sous le contrôle des pouvoirs publics ou de leur délégation d'autorité.

Parmi ces organismes figure la Ligue Française de l'Enseignement, fondée en 1866 par Jean Macé, et qui crée officiellement le 14 décembre 1935 l'U.F.O.V.A.L. (Union Française des Œuvres de Vacances Laïques) : un "*organisme intérieur destiné à organiser nationalement les colonies de vacances, à les fédérer, à étudier les questions qui s'y rapportent*", placé sous la présidence de Mlle Géraud. Le centre laïque de tourisme culturel (C.L.T.C.) complète l'action de l'U.F.O.V.A.L. en proposant aux adolescents "*une forme de tourisme qui exige la participation active de chacun*". Dès 1938, les Centres d'Entraînement aux Méthodes Actives (C.E.M.E.A.) récemment créés forment des cadres (moniteurs, directeurs, économes) et publient revues et brochures en vue de développer le caractère éducatif des organisations de vacances. Leurs stages associent les personnalités de la Ligue de l'enseignement, des Éclaireurs de France (A. Lefèvre) et d'autres grandes formations (G. De Failly).

Les C.E.M.E.A. jouent un rôle d'avant-garde dans le développement des pédagogies actives, organisant à partir des années 50 les rencontres internationales de jeunes lors d'événements culturels comme le Festival d'Avignon. L'idée directrice du mouvement est de prolonger l'action de l'école dans le domaine du loisir. Bientôt les colonies ou centres de vacances se distinguent selon l'âge des enfants que ces organismes accueillent : colonies maternelles (homes d'enfants), colonies ou centres de vacances proprement dits (6-12 ans) et centres d'adolescents (13-18 ans).

Après-guerre, l'arrêté du 11 mai 1949 renforce les conditions d'ouverture auxquelles sont soumises les colonies : des règles de qualification plus strictes sont progressivement exigées de leurs personnels ; le diplôme d'État de directeur de colonies de vacances et celui de moniteur, créés en 1937, sont revus en 1949, puis en 1954. On fixe un nombre d'enfants par moniteur ; l'improvisation et la confusion des responsabilités collectives disparaissent. L'âge des moniteurs, avant tout celui du directeur, est défini avec plus de rigueur. Par crainte des accidents, les précautions se

multiplient, les baignades, notamment, sont réglementées⁶. Parallèlement, les Francs et Franches Camarades (les Francas), fondés en 1944 et qui regroupent les patronages laïques, font évoluer les centres de vacances ; ils activent la création de centres de loisirs et de maisons de l'enfance.

Partir n'est plus de l'ordre de l'œuvre caritative, pas plus que de la charité et assez peu de l'ordre du caritatif. Partir c'est découvrir la solidarité, ce que la famille ne donne pas, mais que la colo va permettre de découvrir.

3) Le Comité d'entreprise

Créés le 22 février 1945, les Comités d'entreprise s'appuient en France sur l'association Tourisme et Travail pour redéfinir une société démocratique. Le décret du 2 novembre 1945 précise l'ordonnance instituant ces Comités : leurs attributions comprennent "*Les œuvres sociales ayant pour objet l'utilisation des loisirs et l'organisation sportive...*". Si, avant la loi, quatre entreprises sur dix avaient déjà créé des Œuvres sociales, selon l'ordonnance, dans toute entreprise employant 50 salariés ou plus, un Comité doit être constitué. Des organisations militantes permettent d'en orienter l'action.

À la Libération, Jean Guéhenno, socialiste modéré, entre au Ministère de l'Éducation nationale à la tête de la Direction Générale des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire : l'association est chargée de préparer un plan d'équipement touristique populaire auquel un soutien financier et matériel est acquis ; les centrales syndicales C.G.T., C.F.T.C, et C.G.A. (Confédération générale des agriculteurs) sont constitutives de l'association. Des liens étroits se tissent avec les Auberges de jeunesse, la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.), Travail et Culture, l'Union patriotique des organisations de la jeunesse française. Parallèlement se créent des associations ou des groupements de culture et de loisirs populaires.

En 1946, à la suite d'une campagne d'information menée par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) sur la santé des jeunes, une loi accorde quatre semaines

⁶Cf. Prost A., *L'enseignement et l'éducation en France, T. IV. L'école et la famille dans une société en mutation (1930-1980)*, Nouvelle Librairie de France, 1981, p. 497 sq.

de congés payés aux apprentis de moins de 18 ans et trois semaines à ceux qui n'ont pas 21 ans. La législation fait aussi progresser l'aide aux vacances des Caisses d'Allocations Familiales et subventionne diverses associations. Dès la création des comités d'entreprise, beaucoup d'élus proposent donc des actions prioritaires en faveur de l'enfance. Les comités qui en ont les moyens organisent des colonies de vacances, des arbres de Noël, etc. donnant ainsi une priorité aux actions en direction de la jeunesse.

4) L'État et l'enfance

Dans les premières années après-guerre, les colonies de vacances contribuent au redressement moral de la nation et leur fréquentation s'accroît rapidement : en moins de dix ans, le nombre de 350 000 colons passe à 1 million. Des crédits d'équipement et de fonctionnement permettent d'acquérir à des prix avantageux des bâtiments abandonnés, publics ou privés : châteaux, presbytères, anciennes maisons d'école, gentilhommières, hôtels désaffectés, souvent entourés d'un parc. Des bâtiments neufs se construisent : le fait d'être "dehors", qui dominait avant-guerre, a perdu son sens. La fréquentation évolue.

En 1956, plus d'un million d'enfants d'âge scolaire (dont 20 000 d'Algérie) et 200 000 adolescents séjournent en colonies de vacances sous la surveillance de 125 000 directeurs, moniteurs, infirmières et de 50 000 intendants et personnes de service. 43 millions de journées de séjours représentent un budget de 45 milliards⁷. Les colonies de vacances pour les enfants de 6 à 14 ans comptent à elles seules quelque 27,6 millions de journées de vacances en 1964, cependant que les colonies maternelles (4 à 6 ans) totalisent 400 000 journées et les camps d'adolescents (14-20 ans) 7 millions de journées dont bénéficient 500 000 jeunes. Soit en tout 15 000 colonies et camps, encadrés par 120 000 moniteurs.

Après 1958, la fréquentation marque le pas. Alors que la population des jeunes de 4 à 18 ans passe de 12 millions en 1954 à 15 en 1964, le taux de développement des colonies de vacances reste stationnaire. Elles deviennent l'une des rares formes de vacances dont la croissance stagne. En 1964, camps et colonies

⁷Cf. Boussel P., *op cit.*, p. 86.

accueillent 1 335 000 jeunes (un quart environ participe à des camps scouts)⁸. Lorsqu'en 1967 Pierre Perret chante "*les jolies colonies de vacances, merci papa, merci maman...*", est tournée en dérision une organisation qui, selon les plus convaincus, a fait ses preuves.

Plusieurs facteurs ont contribué au changement. Ils tiennent à la structure sociale ou aux budgets. L'enrichissement des ménages, l'allongement de la durée des congés ont favorisé les départs en famille, qu'autorisent désormais la voiture individuelle, le mode de résidence, les organisations familiales de vacances. Bref, alors que la famille délègue son rôle éducatif et ses fonctions d'apprentissage à l'institution scolaire, elle se reconvertit en prenant la responsabilité d'initier les enfants aux loisirs.

Les colonies de vacances, comme l'ensemble des mouvements de jeunes, n'échappent pas à la profonde mutation des sociabilités. Les crises que traversent en 1957 les jeunesses catholiques, en 1961, les jeunesses communistes en sont à la fois des signes avant-coureurs et des causes profondes. Les hiérarchies, les disciplines autoritaires propres aux organisations de jeunesse se sont essouffées avec "l'avènement des copains"; insensiblement s'impose une sociabilité moins structurée et moins formelle que celle des colonies ou des meutes scoutées. Une revendication de liberté s'oppose à des ordres hiérarchiques trop contraignants pour s'accommoder aux loisirs. Bientôt, ils sembleront répressifs.

Le choix de la colonie de vacances affronte une évolution de l'éducation en France. Alors que le système scolaire absorbe les choix des familles en matière de formation professionnelle, la famille déplace son rôle éducatif sur les loisirs, ceux de la semaine, mais aussi ceux des vacances. Une forte poussée du tourisme associatif, l'invention des villages de vacances créent un dilemme. La colonie en subit les conséquences et doit en relever les défis. Partir, c'est faire ce choix.

5) La ville et sa région

⁸Cf. Prost A., *L'enseignement et l'éducation en France, T. IV. L'école et la famille dans une société en mutation (1930-1980)*, Nouvelle Librairie de France, 1981, p. 503 sq.

Des gestes symboliques existent pourtant. À l'instigation de Gaston Deferre, maire de Marseille et Ministre de l'Intérieur, le *Club Méditerranée* reçoit dans un village de tentes en Ardèche 340 enfants, de 8 à 14 ans, originaires des banlieues de Lyon et de Marseille. Le geste est politique, il fixe une image. Mais le plus souvent, seules les actions ou opérations "été chaud" instillent un goût de vacances dans ces zones d'ombre. À la Cité des Flamants à Marseille, l'Association d'animation culturelle crée une troupe théâtrale, organise un stage photo, une randonnée à vélo, une ou plusieurs journées de planche à voile⁹. Les bases de loisirs proches des grandes concentrations urbaines paraissent de vastes espaces à ces vacances nouvelle manière. Accessibles par les transports en commun, leurs équipements permettent la pratique sportive. Mais les équipements ne font pas tout. En région parisienne, à la base de Jablines-Annet, "*depuis le 8 juillet, nous avons reçu 1 500 jeunes de La Courneuve et de Saint-Denis dans le cadre des opérations d'été "Ville-Vie-Vacances". Mais ils n'ont pas l'habitude de sortir de leurs cités et ne connaissent pas l'autorité : ils se baignent n'importe où, font du vélo sur la plage. Notre service d'ordre se charge de les faire rentrer dans le rang*", menace Jack Brides, directeur de la base et ancien colonel (...). Comme 2 000 jeunes du Val-Fourré ou des Mureaux, ils auront bénéficié pour la première fois cet été d'un *ticket-loisir* distribué par le Conseil Régional qui donne le droit de se baigner, de pratiquer une activité sportive et de déjeuner au self¹⁰.

Sur les lieux que partagent les vacanciers, les jeunes des banlieues font tache et leur irruption ne cesse d'être incriminée. Ils suscitent d'abord les discriminations des commerçants, des propriétaires de campings, de bars ou de boîtes de nuit¹¹. Dans les stations, ces jeunes des cités délogeraient la "bonne" clientèle, qui prendrait la fuite et au camping, on refoule les groupes qui ne sont pas encadrés par un organisme. Nécessité oblige : les rebelles ne s'annoncent pas. La plupart arrivent serrés dans une voiture ; l'un se fait enregistrer à l'accueil, les autres le rejoignent au fond du camping et tous triomphent dans la clandestinité. Une surveillance s'impose. Mais les vacances de masse supposent un consensus, condition du partage des

⁹Cf. Allier I., "Loubards : fini les vacances", *Le Nouvel Observateur*, 11/09/1982, n° 931, p. 50-51.

¹⁰Cf. Ecoiffier M., "Lacs franciliens, un avant-goût d'air marin", *Libération*, 18/08/1995, p 14.

¹¹Cf. Rotman C., "Blacks, blancs, beurs : tous en piste ?", *Libération*, 18-07-2000, pp. 12-13.

espaces et des modes de vie ; ériger des frontières infranchissables va à contre-courant d'une économie libérale. Celle-ci suppose une fluidité des rapports sociaux et un consensus dans les usages.

Partir, paradoxalement, c'est ne pas être marginalisé, écarté des emplois du temps des autres, bref, ne pas être exclus. Ne pas partir en vacances, c'est être exclu.

6) Le chèque et son usager

Créé en 1982, le chèque-vacances s'est étendu aux salariés des entreprises de moins de cinquante salariés. Il vise à épargner durant quatre à douze mois une somme mensuelle de 280 à 1 200 F. Cette épargne est alimentée par les employeurs, les comités d'entreprise ou les organismes sociaux à hauteur de 20 à 80%, selon des critères sociaux définis, puis remise aux salariés sous forme de chèques-vacances. En 1999, 1,1 million de salariés en ont bénéficié, soit l'équivalent de 4,2 milliards de francs. En 2001, ces chèques libellés en euros seront valables sur un réseau de partenaires européens.

Pourtant la réalité est déroutante : alors qu'à peine un tiers des Français bénéficie d'un soutien provenant des chèques-vacances (13%), des aides personnalisées des Comités d'Entreprise (12%) et des Comités d'Aide aux Familles (8%), un tiers des bénéficiaires, soit 350 000 personnes, y renonce. Signe, s'il en fallait, que partir en vacances n'est pas isolable d'autres considérations ou d'autres handicaps. En 1996, sur les 5 766 000 personnes accueillies dans les 1 796 établissements de tourisme social, 840 000 avaient bénéficié d'un soutien (Comités d'Entreprise ou bons des Comités d'Aide aux Familles)¹². Pourtant, selon Jean-Pierre Bauve, fondateur de "Vacances contre l'exclusion" et directeur du centre LVT (Loisir Vacances Tourisme) du Vercors, 70% des chèques-vacances distribués aux familles de Seine-Saint-Denis ne sont pas sortis des tiroirs : "*Ce qui manque, c'est un travail pour susciter le désir de partir chez les familles en grande difficulté, Rmistes, chômeurs, employés à titre précaire*"¹³. Certes, les vacances peuvent servir de voie d'intégration ; elles la

¹² Cf. Matteudi G., "Les vacances doivent jouer un rôle d'insertion", *Convergence, Secours Populaire Français*, mai 2000, n° 193, p. 12.

¹³ Cf. Ecoiffier M., *Libération*, 10-08-1998, p. IV

supposent aussi. Elles font désormais partie de la citoyenneté et leur privation menace les populations que guette l'exclusion.

Les statistiques récapitulent quatre catégories d'équipements : maisons familiales, villages de vacances et gîtes (157 486 lits) ; accueil des jeunes, auberges de jeunesse (22 346 lits) ; centres de vacances, tant pour les jeunes que pour les familles (20 368 lits), et centres sportifs, tels que refuges et chalets (17 683 lits). Après la crise de 1983, marquée par la réduction de "l'aide à la pierre" et la chute des dotations, la concurrence avec les voyagistes du secteur commercial s'est tendue. Tandis que la prise en charge des enfants, l'animation pour les adultes et la convivialité des villages-vacances familiaux entraînent dans le secteur marchand, le tourisme associatif s'est inspiré des animations sportives des clubs-vacances du secteur commercial¹⁴.

Les colos, c'était la solidarité, le chèque vacances, c'est le risque de l'individualisme.

III. Histoire de la santé et de la morale de soi

1) La santé : échapper à la maladie et la prévenir :

" Nous désirons enlever des écoliers étiolés au méphitisme ambiant de la grande ville, au confinement, à l'oisiveté, à l'ennui qui sévissent sur eux, de préférence à cette époque de l'année où d'autres enfants, plus favorisés de la fortune, s'échappent et vont, au loin, faire provision de gaieté, de liberté et de santé¹⁵". Plus que le départ et l'éloignement figure ici le recours à des sentiments étroitement associés à la santé. Des organismes d'assistance, sous le contrôle de comités, doivent restaurer des gîtes où prévenir la maladie et conjurer la dégénérescence. Leur propagande privilégie l'air (dans la lutte contre le confinement et le méphitisme), la gaieté (pour surmonter l'ennui qui porte le "spleen" et dégrade des sentiments), la liberté (pour combattre l'oisiveté qui menace le vacancier alanguie).

¹⁴Cf. Belgrave D., *CFDT Magazine*, n° 251, août 1999, pp. 28-30.

¹⁵Cf. Delpy A., "Les Œuvres des colonies de vacances. Rapport présenté à la société Internationale pour l'étude des questions d'assistance dans ses séances des 22 avril et 27 avril 1903", in : *Extraits de la Revue Philanthropique*, 10 juin et 10 juillet 1903, p. 6.

Selon la maxime du Professeur Grancher "*pour sauver la race décimée par les maladies infectieuses, il fallait sauver la graine en la transplantant dans un milieu sain et vivifiant*¹⁶" : en luttant contre la mortalité infantile, la maladie ou le dépérissement physique et morale de l'enfance, la colonie remplit une mission patriotique ; en surveillant les jeux des enfants, son objet n'est autre que de militer pour la paix civile et l'égalité démocratique ; car, elle pourvoit à ce qui relève de l'intérêt général¹⁷. Les colonies de vacances valorisent non pas le dépaysement, mais l'enracinement ; leurs sites ne favorisent pas les vertus de la distinction personnelle, mais fondent une collectivité familiale. Une telle rhétorique suggère l'agrément redevable au climat, mais remonte aussi à un imaginaire d'harmonies végétales et de semences fécondes. Grâce aux qualités de l'air et de l'espace, la propagande affirme créer des foyers de vie où loger un temps pour faire le bien : le choix des occupations journalières et des jeux doit faire pousser de nouvelles racines.

L'œuvre de vacances échange la santé contre le savoir-vivre : pour s'adresser à la conscience du pauvre, elle lui délivre cette part de bien-être nécessaire pour le rendre attentif à l'organisation humanitaire qui dispense une manne de bienfaits. Voilà qui suppose un renversement de l'éducation morale et, dans les patronages catholiques, obéit à un renouveau de la catéchèse : "*L'éducation ne se fait pas à coup de cérémonies et de prédications. C'est dans la mesure où le colon se trouve satisfait dans ses besoins et ses aspirations d'enfant, qu'il accepte docilement l'action pénétrante du directeur*". Profiter d'une relation bienveillante et grâce à la satisfaction des besoins, créer des foyers de vie où la morale sera logée. Le succès de la colonie est déterminé par le lien qui se noue entre colons et dirigeants. Quant à la morale de l'œuvre, son propos n'est pas de cultiver le bien-être, mais de permettre au jeune de s'ouvrir entièrement aux responsables et de leur révéler la profondeur de ses sentiments. En s'occupant de la foi pour en faire la qualité morale de l'existence, la colonie rétablit ainsi les principes de la justice.

Camps et colonies ne sont pas seulement appelés à restaurer la santé d'enfants que menacent la pauvreté, la famille ou la ville. Ils visent à discipliner le

¹⁶Cf. Dr. G. Calvet et Paquet, *Rapports présentés au Congrès national des colonies de vacances*, Paris, 30 sept et 1er oct. 1910, Gibon, Paris, 1911, p. 41.

¹⁷Cf. Parris J.L., Peraldi M., *Le grand square. op. cit.*, p. 138.

corps, en initiant les colons à des passions saines, en développant leur désir de se confier et de communiquer leurs joies et leurs peines : le directeur et les responsables de la colonie maîtrisent les activités qui remplissent le temps des vacances tout autant que la psychologie des jeunes qui s'y rendent : *"Quand ils rentrent après une vaste excursion qui leur a demandé beaucoup de peine et surexcité l'imagination par la multiplicité de ses surprises, les enfants, subitement conquis, se dépouillent de leur réserve, s'ouvrent davantage avec les directeurs, et se plient facilement à l'observation du règlement*¹⁸".

La colonie s'attaque en priorité à la vie quotidienne. Ici, le rythme d'une journée importe autant que les occupations qui l'agrémentent : accueillis dans un foyer, nourris à heures régulières, occupés par un emploi du temps, les colons tirent un plein profit de ces semaines remplies par l'alternance des repas et des jeux, petits plaisirs quotidiens que complète un repos mesuré et surveillé : *"Le bien résultant de cette villégiature de trois semaines est surprenant : l'appétit revient comme par enchantement, les membres et les joues se remplissent, les toux opiniâtres disparaissent. Les enfants augmentent en moyenne de 1 kg et demi à 2 kg ; quelques uns gagnent jusqu'à 4 kg ; mais ce qui ne peut se peser, c'est la somme de joie amassée, pendant les beaux jours d'été, par ces petits prisonniers échappés, et l'expression bénie que beaucoup en emportent*¹⁹". Soins du corps et codification des comportements se conjuguent. Réunir ceux que leur santé impose de rassembler, accueillir ceux que la société prive des joies simples de la vie, telle est l'utilité.

Partir, c'est prendre l'air, le bon air. Domine une représentation du poumon et du corps dans son ensemble qui fonctionnerait comme une pile électrique qui se recharge le temps de trois semaines. D'où la question : mais au retour ces trois semaines ne laisseront-elles pas des nostalgies ? Est-ce bien sage que de leur faire goûter le bonheur pour un temps ?

¹⁸Cf. *Revue Catholique d'éducation morale et sociale*, "La colonie de vacances des patronages de l'Oise, Les principes directeurs et leur application à Vieux-Moulin". Préface du Comte Maurice Pillet-Will, Compiègne, Levéziel, 1911, p. 29.

¹⁹Cf. Plantet E., "Les colonies de vacances pour les enfants chétifs et pauvres", in : *La réforme sociale*, 16 juin-1er juillet 1905, p. 306.

2) Initiation à des loisirs sains

Entre-deux-guerres, les conseils de santé se déplacent. La colonie de vacances devient un révélateur de l'œuvre sociale. Priment l'hospitalité de groupe (précisément pour des populations auxquelles manque la culture du foyer), les rythmes de la collectivité rurale, le sens de la fête conviviale : *"Par ce changement complet de leurs habitudes, ils jouissent de véritables vacances, qui heureusement pour eux, ne ressemblent en rien à une continuation de l'école. Ils passent en grande partie leur temps à s'ébattre dans les prés avec leurs nouveaux camarades, à se promener dans la campagne, où ils trouvent des distractions sans cesse renouvelées. Tantôt ils suivent les cultivateurs aux champs, s'amuse à les regarder moissonner, lier leurs gerbes et édifier leurs gerbiers, battre le blé ou arracher les pommes de terre ; parfois à participer à leurs travaux en glanant les épis, ou en retournant les foins, ou en apprenant à conduire les boeufs²⁰".* Selon une critique qu'exploiteront les pédagogies actives, l'école est réputée abstraire l'enfant de cette connaissance du réel qui naît du contact avec les choses. Contre ce cliché, la colonie avance la rhétorique d'une découverte du monde qui sollicite les facultés d'observation ; l'enfant y apprend à voir et à aimer la nature, selon le principe énoncé par R. Vimard : *"Le retour à la terre par les colonies de vacances²¹".* L'argument vise à restituer par la sensibilité les valeurs de la tradition, du foyer, où la douceur des éléments naturels vient pallier l'absence de caresses maternelles. Pas d'aventure ici, mais un giron.

L'œuvre de la colonie travaille moins le rêve que le dévouement. A la flânerie, elle préfère des occupations qui exercent la vigilance et déclenchent l'obéissance : *"Quand le temps sera favorable, on organisera des jeux généraux : ballon, barres, épervier, échasses ... Il sera utile d'avoir des jeux de jardin : boules, croquet, quilles, tonneaux etc. et des jeux de salle : dames, nain-jaune, échecs, puce, oie etc. (...) Au cours des promenades, on pourra organiser des parties de cache-cache, gendarmes et voleurs, baguette, petite guerre, etc.. On aura soin de fixer des limites, qu'il sera rigoureusement défendu de franchir, et de déterminer le laps de temps assez court au terme duquel tous les colons devront*

²⁰Cf. Dr. G. Beauvisage, *Rapports présentés au Congrès national des colonies de vacances*, Paris, 30 sept et 1er oct. 1910, Gibon, Paris, 1911, p. 88.

²¹In : *Grande Revue*, Avril 1911

*être revenus autour de leur directeur*²²". Le choix des jeux est là pour enraciner goûts et penchants dans des apprentissages, selon la mission de la colonie de vacances : métamorphoser une population confuse en une collectivité qui reconnaît des règles, partage des émotions et se livre à des activités communes.

La santé, c'est savoir s'occuper. Partir, c'est apprendre à se soucier de soi.

3) le rapport avec les éléments. L'eau

Entre-deux-guerres la colonie a ses moments forts, parmi lesquels la baignade, si insolite pour nombre d'enfants en colonie. Sa valeur de loisir tient autant au rituel de gloire qui est associé à la témérité de se jeter à l'eau qu'à l'hygiène du corps. Le Directoire de Lille publie en 1926 une petite brochure avec les recommandations suivantes : *"Pour les bains, demander l'autorisation des parents. Avoir soin de ne pas manger juste avant. On ne doit pas se bousculer dans l'eau, ni s'attraper, ce qui est dangereux. Tout le monde sera prêt à obéir au moindre signal des surveillants. Une seule désobéissance sur ce point entraîne la suppression complète des bains de mer pour le délinquant"*. Le principe du jeûne de trois heures ou plus avant baignade donne à celle-ci un caractère hygiénique ; l'interdiction de se bousculer introduit le protocole de la cérémonie tout autant qu'il extrait le bain des jeux ordinaires ; la nécessité d'un prompt rhabillage prolonge le suspens, et l'interdiction de rester immobile en sortant de l'eau relève de l'impératif propre à la colonie qui ne reconnaît le repos que par le sommeil. La baignade est courte, une dizaine de minutes, moins le plus souvent, après quoi les enfants s'essuient avec soin, surtout les oreilles et les pieds ; une fois rhabillés, ils marchent ou courent ; c'est le moment où le goûter est le meilleur : la baignade justifie les grosses tartines du "quatre heures". Au congrès de 1935, le Pr. Rochaix de Lyon se prononce sur la question. Il préconise l'attention à des signes subtils : *"Le premier frisson, dû à la réaction de l'organisme au contact de l'eau, est inévitable ; il convient seulement de le diminuer autant que possible en entrant brusquement dans la mer ou la rivière. Le second frisson indique le danger. Dès qu'il se produit, il faut sortir*

²²Cf. Abbé Roland-Gosselin, "Directoire des Colonies de vacances", in : Extrait de *La Revue des Patronages*, 1913, p. 6-7.

*aussitôt, car il signifie que les forces réactionnelles sont épuisées*²³". Bref, ne pensez pas qu'à vous baigner, surveillez votre corps.

Partir c'est prendre le risque de tomber malade ou affronter ses peurs, avec la certitude de s'en remettre.

4) se mettre à l'épreuve de soi-même

La colonie se remplit aussi d'apprentissages propres à émerveiller des enfants venus de la ville : construction ingénieuse de huttes avec des branchages et des roseaux, jeux de piste, taille du bois et de l'écorce de coudrier ou de hêtre, grimper aux arbres, confection de sifflets en sureau, jeux de ballons, courses etc. La promenade perd sa valeur hygiénique pour devenir un temps de vie collective : la marche en chantant, le défilé en rangs ordonnés pour traverser le village, la visite commentée des sites historiques, la durée de la marche plus proche de la randonnée ou de l'ascension que d'une simple activité hygiénique. L'atmosphère morale est empreinte de camaraderie et de solidarité dans l'effort. La promenade est entrecoupée d'activités comme la pêche, les jeux d'eau, la baignade ou la cueillette en forêt. Le pique-nique à l'heure de midi fait culminer le contact avec la nature et les relations entre enfants et surveillants ou moniteurs. Clou de l'excursion : passer une nuit dans une grange et, au petit matin, faire sa toilette près de la pompe. L'initiation naît du plaisir d'identifier le chant du coq, les aboiements lointains des chiens, la cascade qui gronde, le bruit des vagues, les cris des mouettes, le glissement du bateau sur l'eau.

Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) sont en forte progression comparés au centres de vacances, modèle CV.

5) Autour de l'aliment, apprendre à vivre ensemble.

De nos jours la question de l'alimentation renouvelle les enjeux de la santé. Depuis une quinzaine d'années directeurs et moniteurs sont confrontés à des contraintes à la fois religieuses et de santé. C'est le cas du choix des aliments, plus

²³Rey-Herme A., *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936*, Thèse, Paris, Fleurus, 1961, pp. 125 et 129.

particulièrement de la viande : Hallal, casher ou végétarien. Certes, le sujet peut prendre des allures conflictuelles, souvent difficiles à résoudre mais parfois utiles à l'éducation laïque. L'explication des enjeux, la recherche de solutions, lorsqu'elles se font en public transforme, parfois, le conflit des valeurs en un problème de communauté de vie. Une initiation à la tolérance, mais aussi à la laïcité peut s'y développer.

IV. Jeux, sports et loisirs.

1) partir pour apprendre

Mais l'enjeu de la seconde moitié du XXe siècle tient pour l'essentiel à l'introduction des loisirs, dont certains deviennent les « thèmes » de la colonie ou du centre de vacances. Il tient au choix de lieux plus attrayants, intégrant des apprentissages sportifs. Petit à petit, la colonie est attirée par ces apprentissages. Ils se font en ateliers, initient au volley et à d'autres jeux de ballons, à la voile ou au canoë-kayak, aux échasses, mais enseignent aussi la fabrication de cerfs-volants, le modelage, la poterie, la confection d'objets en plâtre, les danses ou le théâtre. Le dernier jour, lorsque toute la colo se retrouve pour la fête, ces savoir-faire remplissent le programme de l'après-midi et de la soirée, comme autant de rites d'une cérémonie mémorable.

Camps et colonies se sont donc adaptés ; leurs responsables ont cherché à élaborer des projets pédagogiques avec les jeunes. Vacances à la montagne, à la mer ou à l'étranger vont débiter par l'élaboration d'un projet collectif. Non pas simplement le bilan des demandes, mais la conception d'un programme intégrant les attentes des individus et les moyens de les satisfaire. Les groupes se composent dès lors selon un type d'activité, un niveau de compétence, les disponibilités de l'équipement etc. Mais, de ce fait, tout a changé : les mouvements de loisirs pour les jeunes ont composé leurs programmes sur le modèle des vacances organisées ; ils traitent de la consommation du loisir vacancier en la formulant sur le mode de l'autogestion pédagogique²⁴.

²⁴Cf. Houssaye J., *Aujourd'hui, les centres de vacances*, Édit. Matrice, 1991, p. 63 sq.

Avec le déclin des idéologies sont apparues des motivations qui portent plus sur les loisirs que sur les initiations à la vie communautaire. Camps, colonies ou centres de vacances organisent des activités là où jusqu'ici l'enfant devait trouver la santé et la sociabilité. Les sports de haute montagne diffèrent des jeux de la colonie traditionnelle. Plus thématiques, colonies et camps se transforment en colonies poney, camps de randonnée, stages de voile ou de ski etc. Durant les années 70, les activités sportives, jusqu'ici pratiquées par les aînés, entrent dans les habitudes des préadolescents et des enfants.

Simultanément, les organisations de jeunesse quittent la campagne et se déplacent vers la montagne ou la mer. Les Alpes en tête, le Massif Central ensuite, le Jura, les Vosges et les Pyrénées restent à égalité. Cet intérêt pour les Alpes n'obéit plus au principe de l'espace naturel et de l'air sain : l'altitude inclut désormais la randonnée, à pied, à cheval ou à vélo (bientôt le vélo tout terrain, VTT). Clichés et articles de revue ouvrent leurs pages à la découverte des gorges et des canyons pour le nautisme, le canoë-kayak en rivière et la voile sur les lacs : *"Le canoéiste voit la nature sous un angle exceptionnel (...). Mais, au grand désespoir des sportifs acharnés, les torrents tumultueux se font plus rares, "mis en bouteilles" par Électricité de France. Les amateurs de voile, en revanche, y trouvent leur compte, car derrière les grands barrages naissent des plans d'eau où l'on peut voguer, camper, faire de la voile en toute tranquillité²⁵".* L'alpinisme, l'escalade, la spéléologie deviennent les pratiques les plus emblématiques avant que ne se développe le ski à Noël puis, une fois que la célébration de la fête affirme sa vocation familiale, en Février. Non point parce que ces congés coïncident avec les fêtes de Carnaval ou du Mardi Gras, repères d'un autre temps, mais parce que l'enneigement assure à tout coup la pratique des sports d'hiver. Les tarifs s'adaptent aux collectivités. Auberges de Jeunesse, Fédération française de ski, Union Nationale des Centres de Montagne (UNCM) proposent des séjours forfaitaires au départ des grandes villes et le ski scolaire donne un coup de fouet aux initiatives des pédagogues.

Partir, c'est apprendre ce que la famille ne donne pas. Le centre de vacances ou la colonie entrent dans les normes de l'initiation. Initiation sportive, ici.

²⁵Cf. "Les joies du canoë", *Réalités*, Mai 1953, p. 80.

2) les normes du sport.

Les techniques sportives focalisent l'intérêt sur la jeunesse. Ces initiations aux sports de montagne, aux sports nautiques et aquatiques ou aux loisirs de pleine nature exigent une véritable formation, des équipements et un matériel coûteux. Les bases de yachting, comme le centre "Virginie Heriot", près de Saint-Jean-de-Luz, Bénodet dans le Finistère, Niolon près de Marseille ou Thonon et Annecy en Haute Savoie organisent stages d'initiation et de perfectionnement. Au Centre nautique des Glénans créé par d'anciens Résistants, les stages commencent en 1947 sous l'impulsion de Philippe Viannay. Les stagiaires sont hébergés sous des tentes américaines prêtées par l'aviation, vaisselle et couvertures sont récupérées de la Compagnie générale transatlantique. Le centre occupe "l'île mère" de Penfret avant de mettre la voile pour Drennec. Plus tard, Les Glénans ouvrent des bases en Corse, dans l'Hérault, en Irlande sur les îles Scilly. Équipés de grosses barques à moteur, de baleinières à voile, d'argonautes, de canotons, de caravelles et de vauriens, ses cadres accueillent les stagiaires pour 15 jours.

Bases nautiques et de plein air ainsi que centres de montagne sont gérés par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et les organismes techniques connus : U.N.C.M., l'Union Nautique Française (UNF), - qui fusionnent en 1965 pour former l'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA), U.F.O.L.E.P. - section de la Ligue de l'Enseignement, etc. Une dynamique d'initiation et de perfectionnement sportifs anime leur gestion des refuges et centres de montagne, bases et centres de loisirs. Différents textes ministériels (cf. circulaires des 25/3/1974 et 21/3/1975 du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports) les caractérisent, distinguant par exemple bases rurales, liées au tourisme social, et bases de nature installées à proximité d'un site de qualité (parc naturel, forêt, vallée...). La plupart de ces bases sont financées par les collectivités locales, les communes, les syndicats intercommunaux ou départements. En 1981, trois catégories sont reconnues : urbaines, périurbaines et touristiques. Celles-ci regroupent les anciennes bases rurales et celles dites de nature.

La saison d'été révèle les mêmes tendances : montagne-aventure, montagne douce, station alti-forme, station club, étape de montagne, village de charme. Côté "découverte" : Valmorel avec son club Saperlipopette (à partir de six mois), sa ferme éducative et son parcours "accro-aventure". Versant "audace" : les candidats au vertige choisiront parmi la cinquantaine de "via ferrata" ancrées en pleine falaise, notamment dans le Chablais ou le Briançonnais. Amateurs d'eaux vives : embarquement sur raft ou canoë pour une descente de l'Ardèche ou de l'Isère, les gorges de l'Allier ou le torrent de l'Ubaye, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Partir, c'est l'aventure. Sans laquelle, c'est la routine et le monde glauques.

3) Les espaces du rêve et de l'attraction

Plus stupéfiante encore la comparaison avec la grimpe vertigineuse des loisirs de divertissement. En 1997, plus de 30 millions de visiteurs ont fréquenté les sites d'attractions et de loisirs - contre 3 millions au début des années 90. Le Futuroscope de Poitiers se prévaut de 2,8 millions d'entrées en 1996 (contre 225 000 l'année de son inauguration, en 1987). Le parc Astérix qui a reçu 1,7 millions de clients en 1996²⁶ s'est engagé dans une politique de diversification : il gère la Maison de la magie (90 000 visiteurs), crée une tournée en France avec un divertissement familial, "Mégacomix", et acquiert l'aquarium géant de Saint-Malo (450 000 visiteurs). Première destination touristique européenne, Disneyland-Paris, qui a accueilli douze millions de visiteurs en 1995, passe en 1996 à 12,6 millions. Après avoir enregistré en 1997 des résultats positifs pour la troisième année consécutive, la société inaugure de nouvelles salles de cinéma Gaumont. L'ouverture d'un deuxième parc est envisagée en 2002. Il s'y déclinerait les thèmes du cinéma, de l'animation, de la télévision et des nouvelles technologies : après les enfants et leurs parents, Disney séduit les adolescents et les jeunes. Si cette hausse rapide de fréquentation révèle un engouement nouveau pour les divertissements à l'américaine, elle traduit aussi la montée en flèche des courts séjours, qu'accélère la législation sur la réduction du temps de travail, ou loi sur les 35 heures²⁷ ; ici, ces loisirs deviennent un symbole des

²⁶ Cf. Krémer P., "Les "mondes artificiels" attirent toujours plus de vacanciers", *Le Monde*, 22/23-12-1996, p. 8.

²⁷ Cf. Coroller C., "Premières vacances à 35 heures", *Libération*, 8/9-07-2000, pp. 2-4.

valeurs familiales. Le souci d'offrir aux enfants les loisirs qui recoupent leur intérêt pour la bande dessinée ou le feuilleton télévisé est révélateur. Accueillis comme des invités, ils perçoivent le parc aux couleurs de leurs désirs²⁸.

Les loisirs, c'est la part du ludique et du rêve. Partir, c'est rejoindre la BD en life.

V. Nature et environnement

1) une maison pour foyer

Entre-deux-guerres et après-guerre, les colonies de vacances se sont développées dans des châteaux ou de grandes maisons, mises en vente ou objets de don. L'idée dominante c'est le foyer, un lieu où bien vivre, une campagne ou une forêt, éventuellement une proximité de bord de rivage ou une montagne de basse altitude abandonnée par l'émigration rurale ou de montagne.

L'idée du patrimoine que l'on conserve et que l'on entretient domine. La colonie qui s'installe colonise les lieux.

Celles-ci se multiplient dans l'entre-deux-guerres : le Calvados en compte au moins 53 en 1938 ; elles offrent 6 000 places. Leur mission se diversifie : indépendamment du tourisme sanitaire, qu'intensifie la lutte contre la tuberculose, en créant sanatoriums et préventoriums, à Graye-sur-Mer, par exemple, ou à Asnelles, (établissement qui accueille des enfants des employés des chemins de fer), la colonie devient un lieu de loisir plus qu'un havre de santé. La fréquentation par ailleurs change : en 1937, les comptes-rendus de la Chaussée du Maine laissent deviner l'évolution : "*À l'origine, notre Œuvre ne faisait partir que des enfants de familles ouvrières ou indigentes ; maintenant les enfants d'employés, d'artisans, de chômeurs et de personnes de situation modeste sont nombreux dans nos colonies, et nous sommes heureux de pouvoir les aider*". La nature des organismes se différencie : dans les années 1930 se développent des colonies professionnelles, puis des organisations parascolaires. Elles n'accueillent pas d'enfants nécessiteux, puisque par principe les pères ont un emploi ; les Caisses de compensation et les Assurances sociales viennent en appoint des

²⁸ Cf. Delaoutre N. "Séduire les enfants et les parents. La trinité vertueuse du marketing des parcs de loisirs", *Cahiers Espaces Marketing touristique et tranches d'âge*, déc. 97, p. 54

salaires insuffisants. Alors qu'en 1929 des entreprises industrielles ou commerciales confiaient leurs enfants aux colonies de la Chaussée du Maine, en 1935 elles disposent souvent de leurs œuvres propres²⁹. Les effectifs s'accroissent, surtout dans les banlieues et les quartiers ouvriers : en 1936, 5 000 colonies regroupent plus de 100 000 enfants, venus pour la plupart des villes et des milieux populaires³⁰.

La vacance, c'est un lieu, un foyer. Partir, c'est se rendre sur ce lieu et se familiariser ou l'appriivoiser.

2) Camps de vacances

Partir, c'est rompre avec le confort, entrer dans la débrouillardise, éprouver ses capacités de résistance et être ensemble comme dans une hutte, le sauvage et le tribal l'emportent.

3) Non plus familiariser la nature mais la protéger.

Dans la presse, toute pollution des sites ou des éléments naturels est stigmatisée. Des politiques préventives s'imposent pour ménager la fréquentation touristique. En mai 1997, la Commission européenne avait rendu public son rapport sur "la qualité des eaux de baignade" : l'Union Européenne a normalisé la conformité sanitaire des plages. De nouveaux critères physico-chimiques ne tardent pas à incriminer les huiles, les mousses et le phénol. Cette année-là, 93,5% des plages françaises sont "conformes aux seuils microbiologiques" des standards européens ; en juin, l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (Fee) publie la liste des communes dotées du "pavillon bleu", label européen de l'environnement. Selon les enquêtes, cette qualité sert de critère aux vacanciers : plus de 40% des Français s'en informent avant de choisir leur lieu de villégiature, près de 65% pour leur zone de baignade. Signe des temps : le naufrage de l'Erika, qui macule les plages de l'Atlantique pour la saison 2000 et menace les suivantes, révolte l'opinion. Passions et sensibilités se sont inversées : la nature - ce "surnaturel" de la civilisation contemporaine -, dont on craignait il n'y a pas si longtemps la fureur,

²⁹Rey-Herme A., *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936*, Thèse, Paris, Fleurus, 1961, p. 82-86.

³⁰Cf. Cribier F., *op. cit.*, p. 41.

apparaît aujourd'hui fragile. L'urgence impose de la défendre plus que de se protéger d'elle : les Français sont atteints dans leur chair plus qu'ils ne craignent pour leurs vacances³¹.

De nouveaux croisés se liguent contre ce qui nuit aux lieux fondateurs d'identité : pour protéger les sites exceptionnels, ils veulent sanctifier les paysages. De Callelongue, pointe extrême de l'urbanisation marseillaise, à Cassis, 20 kilomètres de criques et de falaises forment un monument naturel. Des herbiers de posidonies tapissent les fonds, à terre les chemins traversent des terrains où poussent des plantes halophiles³². Les associations exigent que le lieu soit classé parc national, mais la municipalité de Marseille préférerait les procédures d'un groupement d'intérêt public. La contradiction guette pourtant : car pour protéger il faut interdire, c'est-à-dire réprimer ; cela n'est guère compatible avec les vacances.

Partir c'est se réconcilier avec la nature, ses rythmes et sa fragilité. Dans les camps de vacances, pour vivre autour du feu, dormir par tout temps sous la tente, il fallait lui résister, ici il faut la protéger. Partir, c'est alors rompre avec la production intensive, la consommation aveugle, la destruction brutale.

André RAUCH

Professeur Université de Strasbourg³³

³¹ Cf. Nirascou G., "Pour les Français, c'est toujours la plage", *Le Figaro*, 29-06-2000, pp. 19-20.

³² Cf. Leroux L., "Les Marseillais unanimes pour défendre leurs calanques", *Le Monde*, 24-07-1997, p. 13.

³³ Spécialiste d'histoire culturelle, André Rauch étudie l'histoire des loisirs et, plus récemment, l'histoire de la paternité. Il a notamment publié *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Hachette, 2001 et *Pères d'hier, pères d'aujourd'hui. Du pater familias au père ADN*, Nathan, 2007.